



**HAL**  
open science

## Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local

Mohammed Charef, Patrick Gonin

► **To cite this version:**

Mohammed Charef, Patrick Gonin. Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local. Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. Emigrés - immigrés dans le développement local, Agadir (Maroc): Editions Sud-Contact, pp.9-19, 2005. halshs-00610157

**HAL Id: halshs-00610157**

**<https://shs.hal.science/halshs-00610157>**

Submitted on 21 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PLACE ET RÔLE DES ÉMIGRÉS / IMMIGRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mohamed CHAREF\* & Patrick GONIN\*\*

### INTRODUCTION

**A**u-delà de la diversité des propos sur les mouvements migratoires, au-delà même des polémiques incessantes que la question provoque dans les pays d'installation, comme dans les pays de départ, une même matrice discursive unifie aujourd'hui l'ensemble des discours sur le sujet. La référence à « la question du développement » qu'elle soit construite comme raison ultime, incontournable, ou comme prétexte à l'évolution des politiques migratoires tant des pays de départ que d'arrivée, s'impose. Cette association entre migration et développement s'appuie sur deux postulats politiques des plus discutables : elle devrait favoriser le retour des immigrés et limiter les départs des candidats à l'émigration internationale. Or si les migrations sont engendrées entre autres par des facteurs d'origine socio-économique, elles sont aussi un puissant levier d'échanges. Et c'est à ce titre que des migrants en France, organisés dans des associations ayant pour objectif le développement de leur pays d'origine, ont revendiqué le statut de développeurs, de personnes ressources, tout en dissociant la question du développement de celle du retour (Institut Panos, 1993). Peut-on pour autant parler de développement pour les régions d'origine, et dans ce cas, à quelles conditions ? Cette question est devenue un élément clef, à la fois dans la gestion des migrations par la plupart des pays européens et dans les politiques « développementalistes » des pays émetteurs. De même, les préoccupations croissantes sur les interrelations entre migrations et développement ont accentué l'intérêt des chercheurs en sciences sociales et des acteurs politiques pour les investissements des émigrés, les retours, les ré-émigrations et les mutations des relations avec les zones de départ, à diverses échelles.

---

\* Professeur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir ; Directeur de l'Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Sociétés (L'ORMES).

\*\* Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur de Migrinter, MITI CNRS UMR 6588.

## LE COUPLE MIGRATION / DÉVELOPPEMENT

Les deux notions, migration d'une part et développement d'autre part, sont en elles-mêmes complexes, les mettre en relation amplifie cette complexité. Il n'est pas dans notre intention d'introduire un débat sur leur histoire, l'évolution de leur approche et les multiples définitions possibles, mais simplement de préciser un cadrage scientifique privilégiant une nouvelle catégorie d'acteurs. La formulation du titre du colloque, émigrés / immigrés, n'avait pas pour seul objectif de rappeler le double regard porté sur les migrations internationales, celui du pays de départ ou celui du pays d'arrivée, mais d'énoncer une construction signifiant les évolutions récentes dans le champ des pratiques migratoires. Pays d'origine, d'arrivée ou d'installation, de transits et de rebond, font partie d'un même espace migratoire qu'il s'avère nécessaire d'appréhender dans sa globalité si l'on souhaite comprendre les mutations en cours. Ce colloque s'est donc intéressé à l'ensemble de la réalité migratoire, le migrant étant à la fois émigré et immigré, ce qui signifie la prise en compte des effets de cette présence pour les pays d'accueil et d'installation et les pays d'origine.

Quant au développement, nous sommes dans le registre des « concepts valise » chacun le définissant à sa manière. Notion polysémique par excellence, une multitude de qualificatifs lui ont été accolés : il peut être rural ou urbain, endogène ou exogène, local ou global, durable ou soutenable. Il s'agirait d'un « concept magique », permettant pour des personnes et des espaces, de passer de moins de production à plus de production, de moins de souffrance à plus de confort, du « moins être » à un bien-être social, économique et politique. Mais reconnaissons avec Gilbert Rist que l'histoire du développement est d'abord l'histoire d'une croyance occidentale (Rist, 1996), et que cette notion s'est forgée durant une période spécifique, celle de l'industrialisation des pays dits « développés ». Ce « modèle » a largement été exporté, voire imposé dans tous les continents. Trop souvent plaqué, il a rarement pris en compte les spécificités localisées, dont les dimensions culturelles (Rist, 1994). Dans ce contexte, l'expression « développement local », ne renvoie pas à un concept, mais plus à un état d'esprit et une démarche spécifique rappelés dès l'introduction de ce colloque<sup>1</sup>. Parmi les multiples définitions proposées, celle de Paul Houée est certainement une des plus abouties, elle articule une dialectique principale et une autre qu'il estime secondaire. La première correspond à « un mouvement exogène, "descendant" fait

---

<sup>1</sup> Cf. l'intervention d'Yves Jean : « Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus ».

de procédures, d'incitations financières, de transferts de technologies et de capitaux [...] qui cherchent à susciter et encadrer les actions locales dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs ; [et] un mouvement endogène, "ascendant", enraciné dans une histoire et un territoire précis, porté par une dynamique interne de valorisation des ressources locales, mais qui doit composer avec les dispositifs institués pour se faire reconnaître et démontrer son efficacité ». La seconde dialectique articule « une approche "verticale", spécialisée [...], ne retenant qu'un aspect de la réalité, mais qui s'ouvre progressivement à une perspective plus globale et localisée pour mettre en mouvement une collectivité ; [et] une approche territoriale, "horizontale" et globale qui pour aboutir, doit composer avec les logiques sectorielles dominantes » (Houée, 1989 : 194).

À partir de cette définition, un schéma a été proposé, « le sablier du développement local » ; il visait à traduire ce mouvement constant, dans lequel le sablier est à tout moment retourné en fonction des initiatives prises par les acteurs (Gonin, 1996 ; 1997). Ce sable qui s'écoule est à l'image de ce qui circule dans l'espace migratoire, le migrant étant cet acteur qui suggère, transfère des innovations et concrétise des initiatives qui améliorent les conditions de vie. Elles sont aussi portées par les populations des pays d'origine, des collectivités locales, des Organisations Non Gouvernementales des pays du Sud et du Nord. Le qualificatif de local explicite un regard novateur sur ce positionnement original des migrants, tout comme les changements d'échelles. L'association migration et développement signifie ici la nécessaire prise en compte des circulations migratoires.

Mais cette relation entre migration et développement n'en demeure pas moins ambiguë, elle traduit des réalités divergentes. Dans bien des situations, le départ est lié à la non-satisfaction des besoins élémentaires, une des caractéristiques des régions en difficulté, et que l'on pourrait qualifier de « sous-développées ». Ceux qui partent sont généralement les populations les plus jeunes, ce qui là aussi peut être interprété comme une entrave à l'amélioration des conditions de vie. En les associant, on doit aussi imaginer ce qui les oppose : rester ou partir dans son pays pour contribuer à son développement, partir pour mieux revenir ou durer en migration pour permettre aux autres de vivre ?

## POLITIQUES PUBLIQUES ET MIGRATIONS

À l'origine, les pays d'immigration se soucient très peu, pour ne pas dire du tout, des effets des migrations sur les espaces locaux, régionaux ou nationaux. L'objectif était d'abord de répondre à des urgences économiques, sociales, militaires ou géostratégiques, sans réfléchir pour autant aux effets de cette migration sur les pays de départ. Parfois une forme de légitimation est avancée pour justifier l'appel massif à la main-d'œuvre étrangère, un discours officiel met en avant l'acquisition par les émigrés d'une qualification, ou du moins leur apprentissage du travail industriel, de la vie urbaine et de « la modernité », en plus des transferts monétaires ; même si la réalité reste toute autre et plus particulièrement vise à combler les besoins en main-d'œuvre dans une Europe occidentale alors en plein boom économique d'après guerre. Pour les pays d'émigration, les transferts monétaires des émigrés demeurent l'un des principaux facteurs avancés par différentes nations pour expliquer leur politique migratoire, en plus de sa mission classique qui est celle de réduire la pression du chômage, de permettre aux familles d'émigrés d'avoir une vie économique décente et de réduire la charge alimentaire sur place.

Cette dualité dans la gestion du phénomène perdurera jusqu'au début des années soixante-dix, mais, le premier choc pétrolier, la montée du chômage et le retour de la xénophobie et des discours démagogiques, poussent la plupart des États à fermer leurs frontières et à encourager soit les retours des immigrés dans leur pays, soit le regroupement familial. Cette politique favorisera la féminisation et le rajeunissement du mouvement migratoire ainsi que sa durabilité pour ne pas dire son enracinement dans les pays d'installation. Des politiques de contrôle accru des flux sont également imaginées, une réflexion commune sur une gestion globale au niveau de l'Europe, et la mise en place d'un arsenal juridico-sécuritaire visant explicitement à juguler les arrivées et à encourager parfois les retours ou départs vers les pays d'origine, la création d'une police européenne des frontières (dans le respect des compétences et de la responsabilité des États), des politiques d'intervention auprès des pays d'émigration et de transit, etc.

On s'est néanmoins aperçu de l'inefficacité des mesures d'aide à la réinsertion et des limites des lois répressives visant à tenter de contrôler les flux migratoires, ce qui expliquerait l'exploration de nouvelles solutions dont cette association entre migrations et développement par les pouvoirs publics. De même, les politiques de coopération nées au lendemain de la Deuxième guerre mondiale apparaissent, au terme des études et des rapports officiels, inadaptées et sans aucune efficacité globale. Depuis la fin des années quatre-vingt,

pour rendre dit-on l'aide réellement efficace, celle-ci est de plus en plus conditionnée, contractualisée et liée à une approche dite « participative ». Les administrations gouvernementales sont souvent délaissées au profit de la société civile pour tenter de stimuler ainsi un certain développement durable par le bas où la population serait censée être beaucoup plus impliquée qu'auparavant. Aussi le développement apparaît être pour ces États le seul moyen susceptible d'éliminer à terme les migrations internationales. Dès lors le concept de « migration-développement » a eu le vent en poupe avec différentes approches, ce qui semble pouvoir permettre aux pays récepteurs d'articuler la problématique migratoire avec une certaine forme de « déculpabilisation » ouvrant la voie par conséquent aux gestions les plus autoritaires qui soient. C'est dans ce cadre que l'on a vu s'amplifier l'installation d'antennes d'ONG ; le développement de relations de solidarité internationale entre les collectivités territoriales des pays d'accueil et de départ ; la mobilisation de fonds auprès d'organismes internationaux ; la diffusion et la vente des produits du pays d'origine etc. Le développement apparaît comme le seul moyen susceptible d'éliminer à terme les migrations internationales, entraînant l'atténuation, voire la suppression des écarts de revenus entre pays de départ et d'arrivée ; la convergence des niveaux de revenus au cours du processus de développement rendant caduc à terme le besoin d'émigrer. Cette hypothèse n'a jamais été démontrée à ce jour de manière concrète alors qu'à l'opposé, la croissance économique dans les pays du Sud ne paraît pas réduire l'émigration ; il arrive même qu'elle l'accélère dans la mesure où l'augmentation du pouvoir d'achat et la multiplication des voies de communication permettent de partir encore plus vite et plus loin. Certes, il faudrait introduire une distinction entre le temps court et le long terme. À quel moment les avantages de rester l'emporteraient sur ceux de partir, quel serait ce seuil au-delà duquel le développement réduirait l'émigration ? Les études actuelles ne nous apportent aucune information sur ce possible seuil et le temps nécessaire pour l'atteindre (Hammar, Brochmann, Tamas & Faist, 1997). De fait cette théorie oblitère les réalités d'une dynamique migratoire internationale multiforme concernant à la fois les pays du Sud et ceux du Nord.

Aussi et de façon quelque peu elliptique, on peut bien sûr émettre l'hypothèse que l'élimination de la pauvreté et le développement, qui restent des objectifs en soi, permettront à terme de réduire puis d'éliminer les migrations internationales sous leurs aspects les plus dramatiques et médiatisés. Actuellement, il est certain que le décollage d'une économie s'accompagne généralement d'un fort courant migratoire, fruit d'une phase de transition démographique, du développement de l'exode rural, de l'augmentation du chômage frictionnel et

de la mutation à la fois des structures économiques et des pratiques sociales ; c'est le cas de nombreux pays dits « émergents ». Certes, on peut avancer l'exemple de l'Italie ou encore de l'Espagne, et conclure précipitamment que la migration est un phénomène fragile, susceptible de s'inverser avec l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques. Mais, même si cette hypothèse se révélait juste, plusieurs décennies de migrations internationales sont encore en vue, pour le meilleur et pour le pire, avant leur arrêt hypothétique, du moins dans le cas de l'émigration des jeunes des pays du Maghreb et du Sahel.

### **MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT AU MAGHREB ET AU SAHEL**

Pour les pays riverains du Sahara, le binôme « migration et développement », et tout particulièrement le « développement local », prend beaucoup plus de relief qu'ailleurs, du fait de l'importance numérique de migrants, de leur attachement encore prégnant avec le milieu rural et parfois urbain et des conséquences « du mal développement ». Mais d'autres facteurs expliqueraient les raisons pour lesquelles cette association entre migration et développement est devenue une réalité sociale, économique et politique pour ces pays des deux rives sahariennes. L'existence dans les pays d'installation d'associations de solidarité et d'entraide entre migrants originaires d'un même pays, voire d'une même région ou du même village, a été un puissant facteur incitatif aux projets de développement. À l'origine, ces acteurs migrants ont su se focaliser sur des projets d'abord sociaux ou religieux comme la construction de mosquées. En les condamnant ou en leur opposant la nécessité impérieuse de projets productifs au nom du développement, on en oublie les filiations entre ces multiples initiatives. Les migrants et leurs associations ont d'abord travaillé à être reconnus par les instances décisionnelles locales pour leur utilité sociale. Et s'ils sont partis pour s'installer ailleurs, par ces initiatives individuelles et collectives, ils maintiennent des liens avec le pays de départ, par des retours temporaires et réguliers. Le projet de développement, tout comme les remises, explicite la coprésence au village de ceux qui sont absents. Les structures traditionnelles (chefs de villages, conseillers, instances religieuses...) sont encore prégnantes et les divisions sociales particulièrement fortes. Même si nous reconnaissons quelques variations locales, les hommes ont un pouvoir important sur les femmes, les cadets obéissent aux aînés, l'ensemble de la famille est sous l'emprise du patriarche, et au Sahel les descendants de dépendants sont encore assujettis aux hommes libres et parfois toujours les esclaves aux nobles, y compris dans le cadre de

ce que l'on nomme couramment au Mali les « plaisanteries de cuisineries ».

Il faut aussi admettre que les réalisations collectives imaginées à partir du pays d'installation sont portées par des migrants qui ne sont pas exempts de toute stratégie individuelle, dont celle d'une possible ascension sociale dans les sociétés de départ soit en vue de préparer un retour possible, soit pour favoriser un mieux être pour leur famille. Une autre raison justifie les projets de développement portés par des migrants dans ces deux régions du monde : face à la prégnance des structures familiales, à l'impossibilité de se soustraire à l'autorité des plus anciens, les projets de développement comme les magasins coopératifs ou les groupements d'achat, permettent de mettre à disposition de la famille les denrées et objets de première nécessité afin de limiter un envoi d'argent dont l'usage leur échappe. Nous avons dans le cadre de ce type de projets de véritables stratégies de contournement des différentes formes d'autorités locales. Ainsi les projets de développement, qu'ils soient imaginés au Nord, demandés par ceux qui sont restés ou relayés par des structures locales villageoises, sont de puissants facteurs de dynamisme, de modernité et de mutation sociale.

Ces pays ne peuvent plus vivre l'émigration comme un épiphénomène passager, mais comme une réalité structurelle à la fois économique et sociétale. Depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, ces espaces ont connu des vagues migratoires importantes, avec des rythmes et des calendriers divers. Tous les pays ont peu ou prou contribué à ce processus, quels que soient la situation géographique, l'histoire, la taille, les régimes politiques et les ressources économiques de chacun. Même si on peut le déplorer, ils restent tous à quelques exceptions près, braqués sur les transferts monétaires des migrants sans autre recherche de formes nouvelles d'implications avec ces communautés expatriées. Pourtant des changements profonds ont accompagné la dynamique migratoire, impliquant à la fois une organisation interne des communautés migrantes et une mutation graduelle dans les rapports avec le pays d'origine ; ces migrations suscitent aujourd'hui un intérêt qui dépasse largement le strict cadre local, régional ou national pour devenir un sujet de négociation entre le Nord et le Sud.

Certes l'apport monétaire des émigrés, qui est systématiquement mis en avant, peut jouer un rôle incontestable en matière de développement local ou régional ; mais il ne peut avoir de portée véritable que s'il est intégré dans le cadre d'une planification homogène visant à un aménagement régional réfléchi, qui intègre ces émigrés en tant qu'acteurs de ce développement. Actuellement personne ne remet en cause le fait que les émigrés engagent un



certains nombre d'actions individuelles « au pays », avec pour objectif l'amélioration de leur situation personnelle par la construction de logement, la création de commerces ou de petites entreprises familiales, l'acquisition ou l'amélioration d'exploitations agricoles, le creusement de puits... En outre, les émigrés / immigrés participent activement au processus de changement des comportements et des mœurs ; ils contribuent à la transmission d'idées et de valeurs, et s'emploient souvent à rendre service à la collectivité villageoise. Ce mouvement concerne l'ensemble des Maghrébins et des Sahéliens immigrés en Europe. Ainsi, en vraies « petites entreprises », ces associations ou Organisations Non Gouvernementales locales ont un savoir-faire et un réseau relationnel très dense ; elles participent de leur côté aux actions les plus diverses sur le plan de l'équipement, de l'amélioration sanitaire, de la culture, de la formation et de la promotion des femmes, de l'artisanat, et ceci en intervenant souvent comme *précurseurs et innovateurs*.

À ce jour, les actions entreprises visent l'élargissement de l'horizon local valorisant le bénévolat ; elles permettent aux émigrés / immigrés de se réconcilier avec leur « terroir », et d'être perçus comme groupe spécifique au sein même de la communauté d'origine. Malgré tout, les émigrés / immigrés demeurent pour de nombreuses personnes et institutions une simple source d'argent. Pourtant, il faut admettre qu'ils ne sont pas de simples « bailleurs de fonds », ils interviennent comme médiateurs entre le « pays d'origine » et le « monde extérieur », accomplissant ainsi un rôle « d'hommes-ponts » aux deux sens du terme : un moyen de passage, de transmission et un acteur à part entière, accompagnateur, et personne qui fait autorité.

## **INITIATIVES MIGRANTES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

L'un des principaux objectifs de notre colloque a été de chercher à savoir dans quelle mesure les émigrés / immigrés pouvaient contribuer aux processus de développement territorial. On s'est ainsi intéressé au rôle du migrant comme partenaire du développement local, de façon autonome et / ou encadrée par des initiatives gouvernementales et / ou associatives ; à connaître les handicaps et les contraintes qui limitent les actions des migrants, à définir les mesures pour faciliter leur implication et leur intégration dans les plans de développement local, régional et national, à sérier l'enjeu du développement des ONG dans le cadre de la coopération internationale, à tenter d'identifier le plus précisément possible les structures à mettre en place, les instruments pour favoriser les actions collectives ou

individuelles des émigrés / immigrés. Comment inscrire leurs actions dans une perspective de développement durable et équilibré, tant recherchée par les décideurs ? Qu'est-ce qui les motive ainsi à s'impliquer dans des opérations « développementalistes » ? Comment sont gérées les formes de résistance que ces actions suscitent au sein de l'espace et de la communauté villageoise ? Jusqu'à quel point ces actions ont-elles un impact sur les valeurs et les modes de vie ? Et aussi, dans ces conditions, quelles sont les méthodes appropriées à une meilleure compréhension et évaluation de ces situations, sources parfois de mutations ?

Face aux multiples questions que posent ces problématiques et qui furent abordées lors de ce colloque international, nous avons entrepris de publier ce livre. Il n'est en fait qu'un reflet synthétique d'une cinquantaine d'articles que le comité scientifique a eu l'ingrate tâche de sélectionner, en ne pouvant en retenir qu'un tiers environ<sup>2</sup>. La structure de cet ouvrage comprend quatre chapitres dont les objectifs affirment les nouvelles figures du migrant ; il n'est plus ce déraciné, mais un enraciné ayant un pied dans chacune des rives de la Méditerranée, tant dans les pays d'installation que d'origine. Sa vie est faite de circulations qui révèlent une nouvelle catégorie d'acteurs à laquelle on s'est trop peu intéressé.

Le premier chapitre aborde quelques réalités migratoires au Maghreb et au Sahel. Il a pour objectif de rappeler cette complexification croissante du champ des migrations internationales. Deux articles s'intéressent à la situation africaine ; Florence Boyer nous explique que des captifs, ces migrants « invisibles », travaillent à la construction d'un autre discours politique malgré leur mise à l'écart, y compris par les structures extérieures de type ONG intervenant dans la zone de Bankilaré au Niger. Quant à Nathalie Kotlok, elle révèle les comportements migratoires et les territorialités cap-verdiennes intimement liés aux spécificités insulaires. Les deux derniers articles (Ali Oulfa Haj et Saïd Charchira) analysent les mutations en cours pour des pays comme le Maroc, à la fois pays de départ, de transit et d'installation et l'Espagne qui en quelques années est passé du statut de pays de départ à celui de pays d'arrivée.

Le deuxième chapitre traite des effets socio-économiques des migrations internationales. Chadia Arab aborde la filière migratoire construite entre le Maroc (Beni Ayatt) et la France (Angers) et rapporte les innovations introduites par les migrants. Si les transferts monétaires et commerciaux ont souvent été abordés par les travaux

---

<sup>2</sup> Les autres communications sont disponibles sur CD.

traitant des réseaux transnationaux, les activités conduites par les femmes émigrées sont moins connues (Saädia Elhariri) tout comme celles des entrepreneurs ethniques en Tunisie (Hassen Boubakri), au Maroc et en Algérie (Abdelkader Latreche), ou dans un quartier de Madrid (Juan A. de Miguel, M. Isabel Bodega Fernandez, José M. Lopez Vizoso et Pau Serra del Pozo). Ces différents transferts ne se limitent pas aux domaines financiers, ils concernent aussi des objets, des savoir-faire, tout en introduisant dans les espaces de départ une vision du monde différente. Ces réseaux transnationaux participent à leur manière à la mondialisation.

Le troisième chapitre concerne l'émergence d'associations migrantes abordant explicitement le développement des régions d'origine. Deux articles concernent le Maroc, le troisième la Vallée du fleuve Sénégal. Ces Organisations de Solidarité Internationale de Migrants ont des objectifs variables d'une région à l'autre : des projets concernent des équipements sociaux, d'autres développent des activités explicitement économiques. Thomas Lacroix insiste d'une part sur l'originalité des formes d'organisation structurées en différents réseaux qui se déploient tant dans les régions de départs que dans les pays d'installation, et d'autre part sur les conséquences socio-politiques de ces réalisations. Antoine Dumont s'intéresse également aux associations marocaines mais il limite son analyse aux conditions d'émergence de projets de développement local en France, pour mieux approfondir les facteurs qui participent à leur rayonnement ou à leur frein. Quant à Ali Tandian, il retrace l'histoire de la migration haalpulaar et soninké et rappelle les raisons pour lesquelles ces migrations ont été aussi massives.

Le dernier chapitre (*Migrations et développement ; impacts et transformations*) comprend quatre communications dont trois concernent l'Afrique sahélienne. Les migrations internationales sont souvent révélatrices d'un mal vivre, à tout le moins pour les pays du Maghreb et du Sahel. Comment passe-t-on d'une situation où les migrations révèlent un sous-développement chronique, à une migration facteur de développement ? Patrick Gonin pointe les paradoxes de cette relation ambivalente entre migration et développement. Il explique les raisons pour lesquelles les projets de développement initiés par des migrants ont été rendus possibles dans la région de Kayes au Mali, et propose de penser le développement territorial à partir des réseaux migratoires. Stéphanie Lima, en s'intéressant à cette même région, approfondit cette réflexion et la complète par l'analyse de la décentralisation au Mali et l'émergence de territoires communaux.

La communication de Monika Salzbrunn s'intéresse à un tout autre registre, celui du déroulement des dernières élections présidentielles

au Sénégal et de l'impact des réseaux de migrants pour le développement politique, économique, religieux et social de ce pays. Le dernier article interroge, à partir de l'exemple de la vallée de l'oued Onila (versant sud du Haut Atlas marocain), les postulats idéologiques et théoriques qui ont conduit à associer les migrations au développement.

---

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAREF Mohamed, 1999, *La circulation migratoire marocaine, un pont entre deux rives*, Rabat, Éditions Sud Contact, 312 p.
- GONIN Patrick, 1996, « Pays et développement local : état de la question dans le Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 113-121.
- GONIN Patrick, 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à Diriger des Recherches, J.-P. Renard (Dir.), UFR de géographie et d'aménagement, Lille, Université des Sciences et Technologies, Tome I, 385 p.
- HAMMAR Tomas, BROCHMANN Grete, TAMAS Kristof, FAIST Thomas, (Dir.), 1997, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*, Berg, Oxford / New York, 316 p.
- HOUÉE Paul, 1989, *Les politiques de développement rural*, Paris, INRA / Économica, 249 p.
- INSTITUT PANOS, 1993, *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*, L'Harmattan, Paris, 207 p.
- RIST Gilbert, 1994, *La culture, otage du développement ?*, L'Harmattan (L'Homme et la Société), 192 p.
- RIST Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Références inédites), Paris, 427 p.